



AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO
402-20-2022**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière adjointe, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2023 le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 402-20-2022 amendant le règlement numéro 402-00-2013 sur la tarification des services municipaux concernés pour l'année 2023.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux bureaux de la Municipalité sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 17^e jour du mois de janvier 2023.

Directrice des Services juridiques
et greffière adjointe,

Me Marie-Josée Bédard